

PROCES-VERBAL No 4
de la séance du Conseil Intercommunal de l'ERM
mercredi 27 septembre 2017
Caves de Couvaloup à Morges

R _____

O R c E T T C F C T E J C . R . c c 42 0

N c R c c d c d E c E
l'ERM ainsi qu'aux employés de l'ERM, et passe la parole à la Secrétaire pour l'appel.

ORDRE DU JOUR

30 C

40 R c c

50 Approbation de l'ordre du j

60 C dc / dc P 5 4: 4239

70 E c D c

80 R c c E

2514239 Budget de l'exercice 2018

2614239 F c E J 8; 2220 VE c
U . P 9: c c c c
c c D R c c O

90 E c E

: 0 Questions, vœux et divers

1. Appel

Il ressort de l'appel que 49

7 000 C d R R Cc V I c d
6 cd O U R 000L c /N E c Xc L c /E c F c
O T P R N c c 0
Le quorum étant atteint, l'assemblée c cd d 0

2. Présentation de la commune hôte

00L c /Lc C D TV c . O . c d
en cours entre autres le partenariat concernant l'énergie entre la STEP, la Commune et la Roman
de l'augmentation de 1'900 habitants/emplois de la population.

chiffres du budget communal et relate l'historique des caves de Couvaloup.

C c c c O T P I R O NUU I . O . 4:
0

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. c 0

4. Approbation du procès-verbal No 3 du 28 juin 2017

La Présidente demande si quelqu'un demande des modifications, 'e c c ON / dc
P 5 4: 4239 c c c . cd 0

5. Communication du Bureau

Nc R c c c
0

6. Préavis et rapports de Commissions :

03/2017 Budget de l'exercice 2018

Nc R c OOE c I T P E J T. F . c .
c c E c 0
O c T E J C Z. O . 68650504 c 33. c
cd . demande pourquoi les chiffres sont inférieurs à ceux de 2016 et s'il y a moins d'abonnés.
OOE c O C F T. R E F T. d dc
dc c 53040238 c c

comptes depuis toujours. Il ajoute qu'en 2019, il pourrait y avoir plus d'argent et que la clé de répartition
c 0

00R /Oc D TPCPF. O , dit qu'il ne comprend pas l' c .
montants ne peuvent qu'augmenter, . c c c 0

00V T X T E J P c c 53
d 4238 emis par les communes d' c . N U /U c 4239. 'il a toujours
c cd d qu'un autre raisonnement amènerait une projection fautive.
c c augmentation de 1% d'habitants versant à l'ERM.

c U /U d 4238 c c 23042390
c d 423: dc . c c c
c c cd 0

00E ECTV T. délégué d' d . demande si l'c cd .
0

00E c O C F T 'avec des montants négligeables comme actuellement, ce n'est pas
c c c c 722 cd c . il y aura une répartition pour l'équité.

00E EARTIER, délégué d'Ecublens, c c c c c 032 2220
ce n'est p cd 0

00V TEVERCHON, Direction de l'ERM, e les frais d'administration sont également inclus.
c d 0

00E EARTIER, délégué d'Ecublens, c / c c
c c c 0

O0E c OC F T répond qu'il faudra alors estimer quelle part concerne le collecteur et la station de pompage et dit que le Comité de direction s'engage à le faire pour le prochain budget.

O0Fc N P T. E . c c c c c 423: c
T c 0

O0L c /Lc C D TV c . c c c 423: 0

O0V T X TEJ P c d c c 423: 0

O0L c /Lc C D TV c c c c
d 0

O0V T X TEJ P 'un c c c 0

O0E c R TT V/I PVN. Xc / /O . c E c

s'était inquiété c c d et qu'il avait été répondu qu'il en serait tenu dans c lors de l'établissement des 0

O0R /Oc D TPCPF. O , relève que tous les chiffres diminuent d'environ 8% sur c dc c c c 0

O0E c OC F T que le fond pour le réseau étant suffisamment alimenté, il n'y a plus de d 423: c 0

O0N DT V P. Xc / /O .c c c t traités d'une façon c d c c c 0

O0L C C c 0; 01 cd c c c c E c 0

O0N DT V P. Xc / /O . que la confédération prend de l'avance pour c c 0

O0L C C qu'il espère qu'il y aura de l'argent c pour le subsidé de l'ERM.

O0V T X TEJ P c c c c c UV R. F d J c
c c c avant la mise en œuvre de la taxe et c c d 0

La parole n'est plus demandée.

Nc R c c c d 423: 0

Accepté à l'unanimité, il est voté ce qui suit

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- c P 2514239 E .
- c c E c c

F E F

d'adopter le budget de l'exercice 2018 tel que présenté par le Comité de direction

04/2017 Demande de crédit de CHF 69'000.- TTC pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, No 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les communes de Préverenges et Morges

Nc R c c O O c DNCPEJCTF. O . c c
E c c 0

La parole n'est pas demandée, il est passé au vote à main levée.

Accepté à l'unc .

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- / c P 2614239 E .
- / c c E c .

F E F

30 d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 69'000./ VVE. c
E . P 9: c c c c c D
R O .

40 d'accepter le plan financier tel que présenté dans le présent préavis,

50 d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un cd dc c 0

7. Communications du Comité de direction

OOE c OC F T informe qu'il n'y a que la c c P 30
La parole n'est pas demandée.

8. Questions, vœux et divers

La parole n'est pas demandée, la Présidente lève la séance à 20h.46 et invite à la collation offerte par la
O 0

Nc R

Nc U c

Rc c E TT CFCT EJC

O T DP